

Communiqué de presse **EMBARGO : vendredi 11 juin 2021, 18h00**

La Genevoise Birgit Sambeth Glasner est la nouvelle présidente de la Fédération Suisse des Avocats

« Je ne serai pas une femme alibi. »

Lucerne, 11 juin 2021. **Birgit Sambeth Glasner est la nouvelle présidente de la Fédération Suisse des Avocats (FSA). La Genevoise a été élue à ce poste, pour deux ans, lors de l'assemblée des délégués à l'occasion de la 120^e Journée suisse des avocats à Lucerne. Me Sambeth Glasner compte marcher sur les traces de son prédécesseur, Me Albert Nussbaumer : « Je souhaite poursuivre son travail exemplaire en faveur de la protection du secret professionnel, qui sert avant tout l'intérêt des clients ». Durant son mandat, elle désire endosser un rôle de modèle pour les jeunes avocates et avocats, en particulier pour ses consœurs. Birgit Sambeth Glasner souligne dans son allocution inaugurale l'incroyable variété de la profession d'avocat : « Nous sommes bien plus que les "simples" porte-paroles des parties. Nous avons un rôle constructif à jouer pour permettre une cohabitation harmonieuse au sein de la société ». Elle aspire en outre à une plus grande diversité au sein de la profession et, par conséquent, à faciliter son accès. A cet égard également, la nouvelle présidente voit la digitalisation comme une opportunité à saisir.**

En raison de la situation actuelle, seul un nombre limité de participants a pu prendre part à la 120^e Journée suisse des avocats, qui s'est déroulée les 11 et 12 juin à Lucerne. Comme pour chacune de ses éditions, la formation continue des avocats, tâche centrale de l'association, occupe une place prépondérante. La première journée a eu pour thème principal l'égalité hommes-femmes au sein de la justice et la seconde sera consacrée à la numérisation de la profession et de la justice. Les délégués ont élu la Genevoise Birgit Sambeth Glasner pour succéder à Albert Nussbauer à la présidence de la FSA.

Transmettre la passion du métier

Lors de son impressionnante allocution inaugurale, Birgit Sambeth Glasner a souligné qu'en tant qu'acteurs du système judiciaire, les avocats représentent un élément central de l'État de droit. En effet, ce dernier ne pourrait exister sans le libre exercice de l'activité des avocats, lequel constitue un contrepoids nécessaire au pouvoir de l'État. La nouvelle présidente compte dédier son mandat à la protection, la surveillance et l'autorégulation, ainsi qu'à la promotion de la profession. Elle exprime son enthousiasme pour la grande richesse de son métier : « C'est une activité engagée, stimulante et essentielle », déclare-t-elle. « Cette profession allie créativité, humanisme et intérêt public, et elle s'adapte sans cesse à l'évolution de la société ». La Genevoise de 59 ans aime son métier et, dans son rôle de nouvelle présidente de la FSA, elle souhaite transmettre cette passion. Elle estime notamment que la numérisation de la justice est indispensable, dans la mesure où elle contribue à un meilleur accès au droit. Si sa génération doit se réorganiser et a beaucoup à apprendre, elle voit dans cette évolution une immense opportunité, en particulier pour les jeunes avocates et avocats.

Favoriser l'accessibilité à la profession

Pour la première fois depuis 20 ans, la Fédération Suisse des Avocats est à nouveau présidée par une femme. Birgit Sambeth Glasner reprend le flambeau d'Eva Saluz, qui a dirigé l'association de 2003 à 2005. « Le fait que seules deux femmes aient présidé la Fédération au long des 120 ans de son histoire met en exergue la problématique dont souffre notre profession », fait remarquer Birgit Sambeth Glasner. L'association compte plus de 11 000 membres, dont seulement 3 700 femmes. L'élection d'une femme

devrait être la norme et non pas l'exception, étant donné que la Suisse fête cette année le demi-siècle du suffrage féminin et les 25 ans de l'égalité hommes-femmes : « La parité n'est atteinte qu'une fois qu'elle n'est plus un sujet de discussion. Je ne serai pas une femme alibi ». Elle va même plus loin en qualifiant d'essentielle la généralisation de la diversité et de l'inclusion. Pour cette raison, la nouvelle présidente souhaite favoriser l'accessibilité à la profession d'avocat, « en particulier pour les jeunes, les femmes et les personnes de tous genres, races et cultures ». Originaire d'Allemagne, elle sait d'expérience que le chemin est semé d'embûches : « Je suis fille d'immigrants et il m'a d'abord fallu devenir Suissesse avant de pouvoir prêter mon serment d'avocate ».

Un changement de paradigme est en cours

À l'heure actuelle, les conflits prennent de plus en plus souvent une dimension internationale et impliquent plusieurs cultures et langues différentes. Pour les parties prenantes, une action en justice s'avère souvent ne pas être la solution optimale, raison pour laquelle l'utilisation de méthodes alternatives de résolution des différends sont de plus en plus fréquentes. « Chez nous en Suisse, la médiation est pratiquée dans les domaines les plus divers : du droit de la famille au droit des contrats, en passant par les conflits internes au sein des entreprises », explique Birgit Sambeth Glasner, elle-même l'une des médiatrices les plus renommées de Suisse. « J'assiste en ce moment à un changement de paradigme. Et c'est une illustration particulièrement parlante du fait que les avocats sont bien plus que les porte-paroles des parties ». L'avocature contribue aujourd'hui également à apaiser les conflits, à instaurer la paix, à établir des contrats communs et à promouvoir la coopération. Pour la nouvelle présidente, il est clair que : « la paix est bénéfique pour notre société ». C'est par ailleurs sa conviction profonde de l'importance d'une profession à dimensions multiples et surtout diversifiée qui a poussé Birgit Sambeth Glasner à co-initier la nouvelle formation « Médiateur FSA », destinée aux avocates et avocats spécialisés.

Une femme dynamique

Birgit Sambeth Glasner dispose d'un solide bagage : elle a travaillé à Chicago et à Boston, ainsi qu'à Bâle et à Genève, exerçant en qualité de juriste d'entreprise, d'avocate et de juge suppléante. Aujourd'hui associée au sein de l'étude Altenburger legal + tax, cabinet réputé basé à Genève, Zurich et Lugano, sa renommée de médiatrice en matière civile, commerciale et pénale est internationale. Ce curriculum vitae prestigieux révèle une femme qui déborde d'énergie : avocate passionnée, elle a mené sa carrière tout en s'occupant de ses deux fils, aujourd'hui adultes. Elle passe souvent du temps avec eux, en montagne ou à vélo. Même dans le domaine sportif, la Genevoise est volontiers à la barre, en particulier lorsqu'elle fait de la voile. « Ma famille et le sport me donnent l'énergie dont j'ai besoin pour mes activités sociales et professionnelles et en particulier pour mes séances de médiation ».

Fédération Suisse des Avocats

La Fédération Suisse des Avocats (FSA) est l'organisation professionnelle des avocates et avocats indépendants en Suisse. Depuis 1898 déjà, la FSA s'engage en faveur de la dignité, des droits et des intérêts des membres du barreau suisse et de l'indépendance de la profession d'avocat. La fédération compte environ 11 000 membres. Les membres des 24 ordres cantonaux d'avocats sont tous membres de l'organisation faîtière nationale. La FSA s'engage entre autres pour la formation continue de ses membres, notamment en organisant un congrès spécialisé tous les deux ans. En tant que porte-parole officielle de la profession, la FSA représente par ailleurs les intérêts des avocates et des avocats au niveau du processus législatif de la Confédération. A ce titre, la FSA s'engage pour le développement du droit et de la jurisprudence dans l'intérêt des justiciables et de l'État de droit.

www.sav-fsa.ch

Documents à télécharger sur www.sav-fsa.ch/fr/aktuell/news.html

- Communiqué de presse
- Photo et curriculum vitae de la nouvelle présidente de la FSA, Birgit Sambeth Glasner

Contact

Birgit Sambeth Glasner
Présidente élue de la FSA
sambeth.glasner@altenburger.ch
Mobile 079 859 12 84

René Rall
Secrétaire général de la FSA
rene.rall@sav-fsa.ch
Mobile 078 838 06 06